Nations Unies S/2008/120



## Conseil de sécurité

Distr. générale 21 février 2008 Français Original : anglais

## Lettre datée du 20 février 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1799 (2008) du Conseil de sécurité concernant la République démocratique du Congo, adoptée le 15 février 2008, par laquelle le Conseil a décidé de prolonger jusqu'au 31 mars 2008 le mandat du Groupe d'experts visé au paragraphe 9 de la résolution 1771 (2007).

En conséquence, je tiens à vous informer que j'ai reconduit dans leurs fonctions de membres du Groupe d'experts pour la période prenant fin le 31 mars 2008 les personnes ci-après :

Abdoulaye Cissoko (Mali, spécialiste de l'aviation)
Caty Clément (Belgique, spécialiste régional)
Amadou Hamidou (Niger, spécialiste des questions douanières)
Ramón Miranda Ramos (Espagne, spécialiste des armes)
Gregory Salter (Royaume-Uni, spécialiste des questions financières)

J'ai en outre demandé à M. Miranda Ramos d'assumer les fonctions de coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Ban Ki-moon

08-24822 (F) 220208 220208